

Tribune de vigilance démocratique

# Après le Conseil National

Nous avons signalé, dans nos derniers *Cahiers Rouges*, quelques entorses caractérisées faites à la démocratie socialiste.

Dans le Calvados.

Tout d'abord, une rectification. Le camarade Zoretti nous signale qu'il ne défend pas « fréquemment les motions de la B.S. » dans le Calvados, mais qu'il défend des positions qui lui sont propres et que, notamment, pour le dernier C.N., il avait préconisé le retrait des ministres S.F.I.O., attitude qui a été celle de l'unanimité de la Fédération.

Empêché par ses devoirs professionnels, le camarade Zoretti n'a pu se rendre au C.N. Il avait, en temps, adressé le vote de la Fédération au secrétariat du Parti. Celui-ci n'a donc pas enregistré ce vote, défavorable à la thèse de la majorité de la C.A.P.

\*\*\*

Et maintenant, voici des protestations...

Dans l'Eure.

Le camarade Maillard, délégué suppléant de l'Eure au C.N., nous écrit :

« J'apprends — et avec quelle surprise — que la Fédération de l'Eure n'était pas représentée au C.N. *Etrange coïncidence, nous avons rallié la majorité des mandats à la motion G. R.*

« Immédiatement, j'adresse une protestation au secrétaire fédéral, délégué au C.N., pour connaître la cause de cette attitude et je lui demande de faire rectifier le vote.

« Je suis d'autant plus surpris que je suis délégué suppléant et que je n'ai été averti de rien. J'estime que le fait d'être en minorité dans sa fédération ne devait pas faire manquer son devoir au camarade Murin.

« Les résultats ont été les suivants :

- « Motion Paul Faure : 1.
- « Motion de Vernon : 1.
- « Motion B. S. : 11.
- « Motion G. R. : 15.

« Fais publier la rectification dans les *Cahiers Rouges*. Nous nous chargeons du reste au sein de la Fédération, car cela est inadmissible. »

Ajoutons qu'à la suite des efforts des camarades de l'Eure, le vote a, finalement, été enregistré dans la dernière *Vie du Parti*.

Au Sénégal.

« Non seulement le fait de voter : Abstention, pour le Sénégal est un abus de pouvoir de la part de Paz, mais c'est une véritable « trahison » de notre pensée.

« La Fédération du Sénégal est d'accord avec la minorité de la C.A.P. Le dernier congrès de Saint-Louis l'a surabondamment prouvé.

« Je me mets immédiatement en campagne pour faire cesser cet état de choses. »

DESAUNAY (Saint-Louis-du-Sénégal).

De l'Aude. (Au C.N. 81 pour motion de la majorité sur 81 mandats.)

« Le vote du délégué de la Fédération de l'Aude ne représente pas l'état d'esprit de la Fédération, puisqu'au dernier congrès, tenu à Castelnaudary au début de juillet, avant Marseille, le vote avait donné : *Blum-Paul Faure*, 38 mandats; *B. S.*, 38 mandats; *G. R.*, 5 mandats.

« Il n'y a pas eu de congrès depuis; simplement un Conseil fédéral, où il n'y a pas eu, je crois, de vote. »

M. P. (Rieux).

Dans le Vaucluse.

« C'est plus qu'un abus de confiance qui a fait donner 48 mandats sur 48 à la motion Séverac. Voici les faits : Au « Conseil fédéral », seuls étaient convoqués les membres du Bureau fédéral, les élus et quelques secrétaires. Aucune consultation des sections n'a été faite. Il reste

évident que les mandats que nous avons à Marseille (le tiers de la Fédération) n'ont fait que croître. *Les camarades, en grand nombre, dénoncent énergiquement l'abus de pouvoir de Lussy.* »

E. CHAUTARD.

Dans l'Aisne.

Un camarade nous écrit :

« Au C.F. de Laon du 31 octobre, il avait été décidé que les 48 mandats G.R. de Marseille iraient à la motion Pivert.

« Il faut constater que le vote émis au C.N. ne reflète pas l'opinion de la Fédération. »

Un autre :

« Malgré ce qui a été dit au C.F. (j'y étais) Levindrey a mis 30 mandats à la G.R. au lieu de 48. C'est honteux. »

Dans les Bouches-du-Rhône.

(210 pour la majorité sur 210 mandats).

« Le vote de la Fédération des Bouches-du-Rhône n'est pas conforme à la vérité. Les sections n'ont pas été réunies pour discuter les motions du C.N. Du moins, c'est ainsi que cela s'est passé à Aix-en-Provence, où la motion de la G. R. aurait eu 2 mandats. Les sections de Saint-Rémy et d'Arles n'étaient pas représentées et, dans ces sections, il existe de nombreux camarades en accord avec la minorité de la C.A.P.

« Je pose la question : Est-ce que, dans le Parti, la Bureaucratie remplace la Démocratie ? Et se moque-t-on des camarades « de la base ? »

H. SANTUCCI, Aix-en-Provence.

Toujours dans les Bouches-du-Rhône :

« La motion Paul Faure fut gratifiée de nos 210 mandats. Or, diverses sections de Marseille ont nos conceptions politiques et adhèrent aux motions « Pivert » moyennant quelques dérogations bénignes. Juges-en : au lieu de dire « nos ministres doivent s'en aller » elles ont dit « nos ministres doivent s'en aller, si la politique du gouvernement n'est pas celle du Front populaire ». Ce qui se rapproche de l'esprit de notre motion.

« Ainsi ont voté notamment la deuxième section de Marseille, la cinquième, la huitième et quelques sections rurales.

« Ces positions se sont réaffirmées lors du Conseil fédéral du 31 octobre, où il fut décidé, contre l'avis du B.F. et du délégué, que ce dernier — Léonetti — devrait en faire part au C.N. Ce qu'il ne fit pas. Il en toucha « deux mots » au « banquet de tendance » Paul Faure qui se tint à Paris. Belles méthodes !... »

« Fais état de ces renseignements, en soulignant l'indignation de nos camarades, ici, auxquels, dans un compte rendu public, Léonetti a avoué n'avoir pas rempli exactement sa mission. »

R. B. (Marseille).

A Belfort. (Tous les mandats à la motion Séverac.)

« Rien n'explique et ne justifie l'attitude de Rassinier au C.N. La Fédération n'a réuni aucun congrès (elle ne l'a même pas jugé utile après la chute du cabinet Blum, pour examiner les décisions à prendre pour le C.N. »

CUÉNAT (Belfort).

Il est inutile de commenter ces protestations des militants choisies parmi nombre d'autres. Démocratie ouvrière S.O.S.!

G. F.

## Quelques mots au « Socialiste » et à la « Bataille Socialiste »

Quand des camarades ont voulu cruellement et injustement nous chasser du Parti, ils nous ont vertueusement reproché, surtout auprès des militants de province, de manquer de fraternité à l'égard des camarades qui ne pensent pas comme nous... Nous avons l'impression de n'avoir pas mérité ce reproche, mais depuis la parution de nos « Cahiers », et nous en sommes au numéro 6, — nous sommes persuadés que les critiques les moins indulgents ne peuvent rien leur reprocher, au moins en ce qui concerne leur « tenue ».

Nous n'en dirons pas autant du « Socialiste ». Est-ce que, par hasard, seule la minorité doit parler fraternellement comme, seule, elle doit être disciplinée ? Les « échos » du « Socialiste » contre un des meilleurs des nôtres, Edouard Serre, militant qui fait honneur à son Parti, sont ignobles. Des militants de la tendance majoritaire sont venus nous le dire spontanément et nous les en remercions. Mais nous voudrions dire à l'écho du « Socialiste » que, nous aussi, nous pourrions être « spirituels » et mordants ; et les occasions ne nous manqueraient pas qui seraient, elles, justifiées... Mais nous ne le voulons pas ; nous laissons seulement aux militants le soin de juger. Nous avons confiance en eux. Libre au « Socialiste » de nous injurier et d'essayer de nous salir. Nous resterons fraternels.

Quant à la « Bataille socialiste », qui ne sait pas accepter les défaites... elle a commis un écho contre notre camarade Auricoste, secrétaire de la Fédération du Lot. Cet écho est naturellement anonyme, mais il est tellement imbécile au sens propre et étymologique du mot, qu'un nom est sur toutes les lèvres...

Les C. R.

Une lettre d'un milicien du front d'Aragon, publiée dans la Révolution prolétarienne du 25 octobre, nous a appris les circonstances de la mort de notre camarade Philippe Colombet, membre de notre 14<sup>e</sup> groupe de J. S. et de la 14<sup>e</sup> section.

Philippe était venu à nous au milieu de l'année dernière, après avoir d'abord milité dans les rangs anarchistes. Sans rien abandonner de ses convictions et de ses amitiés, il pensait que l'action devait être plus profitable dans notre organisation et à la G. R. Il était resté profondément libertaire et ce sont les milices confédérales qu'il était allé rejoindre devant Teruel quand il avait pris la décision, après plusieurs voyages en Espagne, de s'engager définitivement là-bas, au mois de janvier.

Nous nous en souvenons bien, car il avait pris une part importante à la reconstruction de notre groupe, très éprouvé par les multiples difficultés que l'on sait traversées par les J. S. de la Seine.

Antimilitariste acharné, Philippe n'avait cependant pas hésité longtemps avant de participer de tout son être à la lutte pour la liberté, là où elle était le plus menacée, où il fallait la défendre les armes à la main. Il était milicien, mais se défendait d'être soldat.

Il écrivit d'Azaïla plusieurs lettres à quelques-uns d'entre nous, puis nous avons appris qu'il avait été tué fin août à la prise de Codo, après avoir pris part à celle de Rudilla, au moment de la grande offensive d'été sur Quinto et Belchite.

Il a été tué dans l'église, d'une balle dans la poitrine, alors qu'il venait de sonner les cloches pour annoncer la victoire, une des premières sur ce front si longtemps inamovible.

Il n'avait pas encore 26 ans.

Il laisse deux orphelins, de 5 et 3 ans.

Le gérant : J. LEFEUVRE.



L'EMANCIPATRICE, Impr. Coopérative  
3, r. de Pondichéry, Paris. 18880 1237  
G. DODRELLÉ, Administrateur-Délégué.

SECOURS INTERNATIONAL  
SOLIDARITE. LIBERTE.  
REUNION D'INFORMATION

Jeudi 20 janvier  
Palais de la Mutualité, salle F